

Le collectif est constitué de



**L'EAU EST NOTRE BIEN COMMUN,
VITAL A L'ENSEMBLE DU VIVANT.**

3 jours sans eau et nous mourrons.
Sans eau, pas de végétaux,
ni animaux, pas d'alimentation.

Marche organisée dans le respect des gestes barrière COVID
IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique

Journée mondiale de l'eau

21 MARS 2021

MARCHE POUR L'EAU PUY-DE-DÔME

DÉPART 10H
12 chemin
de la Pisciculture
à Malauzat

ARRIVÉE
Usine SEV
à Volvic
• 1,2 km

Apportez chaussures, masques, gel hydroalcooliques
et des bouteilles pour une surprise !

**ASSEZ DE PROFITS FAITS SUR L'EAU
PAR LES MULTINATIONALES !**

LA SITUATION ACTUELLE



2019. **Chiffre d'affaire : 484 millions d'€ (dont 70% à l'international).**
Résultat net : 31 millions d'€ .

L'EAU EN BOUTEILLE

coûte 100 à 300 fois plus chère que l'eau du robinet.

DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU EXCESSIFS

L'usine Volvic a multiplié par 13 ses prélèvements d'eau sur la nappe de Volvic de 1981 à aujourd'hui. Elle atteint 2,7 millions de m³ par an, soit la consommation annuelle de 54 000 habitants en eau potable.

CONSÉQUENCES

- Assèchement des sources de St-Genest-L'enfant, situées en aval.
- Disparition progressive des vergers et jardins vivriers.
- Assèchement des zones humides de la vallée.
- Fermeture brutale de la pisciculture de St-Genest en 2019, pourtant en activité depuis le XIX^{ème} siècle et plus vieille pisciculture d'Europe.



2019. **Chiffre d'affaire : 1,9 milliards d'€ (dont 70% à l'international).**
Résultat net : 64 millions d'€.

DES PRÉLÈVEMENTS NON ÉQUITABLES

Limagrain irrigue ses cultures de maïs semence en Limagne :

- par des prélèvements dans la nappe alluviale de l'Allier. L'alimentation en eau potable des habitants de l'agglomération clermontoise en dépend presque exclusivement !
- par 4,7 millions de m³ d'eau issus du barrage de la SEP, soit

la consommation annuelle d'eau de 94 000 habitants.

7,6 MILLIONS D'EUROS HT

C'est le coût de la construction du barrage de la SEP en 1994 avec de l'argent public (subventions de l'État et du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme), avec un unique bénéficiaire : la société privée Limagrain.

CE QUE NOUS VOULONS

UN USAGE DE L'EAU POUR TOU-TE-S

Que la loi soit appliquée par les services de l'Etat sur le département, c'est à dire un usage prioritaire de l'eau pour la santé et l'alimentation des populations et la préservation du vivant.

DES ACTIVITÉS PLUS DURABLES

Que les activités des multinationales Volvic et Limagrain basées sur l'utilisation massive de l'eau bien commun, soient réorientées en priorité vers des activités plus économes en eau au service de la santé et de l'alimentation des populations

locales, en co-gestion par les usager-e-s, les élu-e-s locaux et les salarié-e-s.

LA MODIFICATION DE L'ARRÊTÉ CADRE-SÉCHERESSE

pour imposer à Volvic et Limagrain la baisse de leurs prélèvements lors des périodes de sécheresse.



UNE RÉORIENTATION DES ACTIVITÉS

• Des **pratiques plus économes en eau, au service de la santé et l'alimentation des populations locales.**

UNE DIMINUTION DE L'USAGE EN EAU

• Réduction des prélèvements d'eau jusqu'au rétablissement de l'alimentation des sources de St-Genest-L'enfant, permettant la préservation des milieux humides et la reprise des activités piscicoles, agroécologiques et vivrières dans la vallée.

• Des **productions agricoles vivrières et agroécologiques destinées aux populations locales.**

• Des pratiques plus économes en eau. Des cultures moins exigeantes en eau.